

Droit du travail

La rupture du contrat de travail

2 jours (14h00) | ★★★★★ 5/5 | DT-RUPT | Évaluation qualitative de fin de stage |
Formation délivrée en présentiel ou distanciel ⁽¹⁾

Formations Management > Droit du travail et relations sociales > Droit du travail



À l'issue de ce stage vous serez capable de :

- Maîtriser les conditions de fond et de forme d'une rupture du contrat de travail à l'initiative de l'une ou de l'autre des parties
- Eviter les contentieux par la mise en oeuvre de la procédure adaptée, le respect des règles de convocation, celles de notification du motif de rupture et d'indemnisation
- Gérer la rupture conventionnelle
- Connaître le traitement amiable des litiges, les recours administratifs, le contentieux prud'homal.

Niveau requis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Public concerné

Pôles RH de toute entreprise, managers d'équipe.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émarginée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

(1) Modalité et moyens pédagogique :

Formation délivrée en présentiel ou distanciel * (e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance). Le formateur alterne entre méthodes ** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des acquis peut se faire via des études de cas, des quiz et/ou une certification.

Les moyens pédagogiques mis en oeuvre (variables suivant les formations) sont : ordinateurs Mac ou PC (sauf pour les cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel). Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne. Supports de cours et exercices.

* Nous consulter pour la faisabilité en distanciel. ** Ratio variable selon le cours suivi.

Programme

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation de la formation

Fondements du contrat de travail

- Le CDI : contrat de travail de droit commun
- La période d'essai et sa rupture
- Les pouvoirs de l'employeur encadrés par la loi

Droit commun du licenciement

- La cause réelle et sérieuse du licenciement
- Qualification juridique de la faute
- Licenciement personnel non fautif
- Licenciement personnel pour faute

Rupture d'un contrat précaire : CDD et CDIC

- Rupture anticipée du CDD, Contrat à Durée Déterminée
- Fin du CDIC, CDI de chantier ou d'opération

Conséquences de l'absence de cause réelle et sérieuse

- Contrôle judiciaire avec requalification du motif
- Sanction du licenciement abusif

Le licenciement pour motif économique

- Conditions de fond du licenciement économique
- Priorité de réembauche
- Dispositifs d'aide au retour à l'emploi

Autres modes de rupture

- La démission
- La prise d'acte de la rupture du contrat
- La résiliation judiciaire du contrat Force majeure
- La transaction
- Retraite
- La rupture conventionnelle
- Modification du contrat ou des conditions de travail

Situation du salarié protégé

- Protection des Représentants du Personnel
- Accident du travail et maladie professionnelle
- Maternité, paternité, adoption

Mettre en oeuvre les procédures réglementaires de rupture

- Procédure de licenciement non disciplinaire
- Procédures de licenciement économique
- Procédure de licenciement disciplinaire
- Convocation à l'entretien et notification du licenciement

Obligations consécutives à la rupture

- Le préavis
- Les indemnités de rupture
- Documents échangés après la rupture
- La portabilité des garanties de santé et de prévoyance
- Mise à jour du registre unique du personnel

Traiter les litiges en droit du travail

- La médiation conventionnelle
- La convention de procédure participative
- Le Conseil de prud'hommes
- Le rôle du Défenseur Syndical
- Le référé prudhommal

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Bilan oral et évaluation à chaud

Modalités d'évaluation des acquis

L'évaluation des acquis se fait :

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou une certification (M2i ou éditeur)